

**Concours d'Infirmier en soins généraux de classe normale
Session 2019**

OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du vendredi 15 mars 2019

ETAIENT REGULIEREMENT CONVOQUES :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

Abdelkhalek BOUKHATEM, suppléant de la présidente du jury, attaché territorial à Pantin
Thierry CLEMENT, médecin territorial hors classe aux Lilas
Ghislaine DOUET, infirmière territoriale en soins généraux à Boulogne-Billancourt
Martine FRITSCH, représentante du personnel de catégorie « A » à la CAP

Collège des personnalités qualifiées :

Charly FAMPOU TOUNDJI, médecin-directeur des centres de santé à Orly
Hervé JAMI, directeur général adjoint des services à Noisy-le-Sec
Fanny MANGIN, attachée territoriale en détachement
Claudine MERCHEZ, représentante du CNFPT

Collège des élus locaux :

Claire KAHN-BONNEAU, conseillère municipale déléguée de Mitry-Mory
Martine ROULLAND-BOUVELOT, présidente du jury, adjointe au maire de Drancy
Didier ROUSSEL, adjoint au maire du Kremlin-Bicêtre
Chantal TROTTET, conseillère municipale de Pavillons-sous-Bois

OBSERVATIONS :

Le Jury légalement désigné par l'arrêté modifié n° 2019 – 18 du 21 janvier 2019, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2019 du concours d'infirmier en soins généraux de classe normale.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats à l'oral et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

La liste ci-jointe des candidats admissibles est arrêtée en conséquence à cent sept (107) candidats admis avec un seuil de **10 sur 20**.

Fait à Pantin, le 15 mars 2019

La Présidente du jury,

Martine ROULLAND-BOUVELOT

